

RÉACTION DU COLLECTIF 8 MARS À L'ÉTUDE DE L'IRIS Une fois de plus, l'austérité pénalise gravement les femmes

Montréal, le 2 mars 2015 – À la suite du dévoilement ce matin d'une étude menée par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) portant sur les mesures d'austérité et les femmes ¹, les membres du Collectif 8 mars sonnent l'alarme sur la gravité de la situation.

« L'étude de l'IRIS confirme une conviction que nous avons depuis longtemps : les mesures d'austérité pénalisent davantage les femmes, à plus forte raison lorsqu'elles sont pauvres, immigrantes, racisées ou vivant avec un handicap », a déclaré d'entrée de jeu Alexa Conradi, porte-parole du Collectif 8 mars et présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ).

Au Québec, les mesures d'austérité se traduisent plus particulièrement par une diminution des services de l'État et de la fonction publique ainsi que par une attaque systématique aux programmes sociaux : abolition du tarif unique dans les centres de la petite enfance (CPE), saccage des régimes de retraite, coupes dans les groupes de défense des droits des femmes, gels de salaires et réductions de personnel, tout y passe. Force est de constater que les femmes sont une fois de plus perdantes : ces dernières absorbent les mesures d'austérité à hauteur de 13 milliards de dollars alors que les hommes en assument 9,9 milliards (2008-2009 à 2013-2014).

« À la lumière de ces constats, et contrairement à ce que le gouvernement veut bien nous laisser entendre, l'austérité n'est pas neutre et vise à transformer en profondeur l'État et la société au détriment des plus vulnérables, majoritairement des femmes », a poursuivi madame Conradi.

L'IRIS souligne également que les mesures de relance économique du gouvernement québécois favorisent davantage les hommes que les femmes. Ces mesures profitent aux hommes à hauteur de 7,3 milliards de dollars, alors

¹ IRIS, Eve-Lyne Couturier et Simon Tremblay-Pepin, *Rapport de recherche*, « Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008, février 2015, 55 p.

que les femmes ont bénéficié de seulement 3,5 milliards (2008-2009 à 2013-2014).

Comme le souligne l'étude de l'IRIS, d'autres choix budgétaires existent pour redresser les finances publiques, tels que l'augmentation de la contribution fiscale des institutions financières et du taux d'imposition des entreprises, mais le gouvernement s'entête à les ignorer. À ce chapitre, les membres du Collectif 8 mars déplorent que le gouvernement ne fasse pas au préalable une analyse différenciée selon les sexes (ADS) quand il met en place des mesures économiques. Cela permettrait pourtant de mesurer les impacts qu'ont les décisions politiques sur la vie des femmes de manière spécifique.

« Nous ne pouvons passer sous silence les inégalités qui persistent et qui ne cessent de gagner du terrain entre les femmes et les hommes au nom d'une idéologie néolibérale. Quelles que soient les décisions prises par le gouvernement, les femmes sont à tous les coups pénalisées. Le gouvernement doit impérativement tenir compte des informations rapportées par l'IRIS et considérer sérieusement des solutions favorisant une plus grande égalité entre les femmes et les hommes, tel qu'édicté dans le préambule de la Charte québécoise des droits de la personne », a ajouté la porte-parole du Collectif.

Cette année, dans le cadre de la Journée internationale des femmes 2015, les femmes scanderont haut et fort *Femmes en marche pour l'égalité. Solidaires contre l'austérité!* Un grand rassemblement est organisé le 8 mars 2015 à Montréal et plusieurs autres actions régionales sont prévues à l'échelle du Québec pour le lancement de la Marche mondiale des femmes.

Une rencontre des membres du Collectif 8 mars avec la ministre responsable de la Condition féminine, Stéphanie Vallée, est d'ailleurs prévue le 13 mars prochain.

À propos du Collectif du 8 mars

Le Collectif 8 mars est formé de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec — FIQ, de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), du Syndicat de la

fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

Renseignements

Caroline Valiquette, Communications FIQ

Cellulaire : 514 796-5012

cvaliquette@fqsante.qc.ca

SOURCE COLLECTIF 8 MARS

Chantal Mantha (APTS) cmantha@aptsq.com 514 236-9287

Renée Rodrigue (CSD) rodriguez@csd.qc.ca 450 525-0235

Ariane Gagné (CSN) ariane.gagne@csn.qc.ca 514 349-1300

Christine Marceau (CSQ) marceau.christine@csq.qc.net 514-235-5082

Marie-Josée Nantel (FAE) mj.nantel@lafae.qc.ca 514 603-2290

Cybel Richer-Boivin (FFQ) crboivin@ffq.qc.ca 514 717-4847

Isabelle Gareau (FTQ) igareau@ftq.qc.ca 514 953-0142

Éric Lévesque (SFPQ) eric.levesque@sfpq.qc.ca 418 564-4150

Marc-Antoine Ruest (SPGQ) marc-antoine.ruest@spgq.qc.ca 581 308-7309